



Parti socialiste
jurassien

PARLEMENT JURASSIEN

Question écrite N° 3305

Attribution des lignes de bus : quelles conséquences pour les Chemins de fer du Jura (CJ) et leurs employés ?

L'attribution des lignes de bus dans le Jura a connu une étape importante ce lundi 4 mai 2020. On sait désormais que CarPostal sera l'entreprise en charge des transports dans le Jura dès 2021. L'Etat a également indiqué, et c'est important, que les conditions de travail des conductrices et conducteurs de bus seront maintenues. C'est un véritable soulagement pour les personnes concernées mais également en ce qui concerne le partenariat social puisque l'application d'une CCT est garantie avec ce prestataire.

En revanche, les conséquences de cette attribution sur les CJ restent à ce stade inconnues. Il convient en effet de rappeler que les CJ, dont l'Etat jurassien est actionnaire, gèrent actuellement plusieurs lignes de bus aux Franches-Montagnes et en Haute-Sorne.

Dans le cadre de cet appel d'offres, les CJ avaient décidé de s'associer avec les transports publics fribourgeois en créant la société Transports publics du Jura. Cette stratégie questionne aujourd'hui. De même qu'il est questionnant qu'un actionnaire important mette en difficulté sa propre entreprise pour une différence, selon les indications publiées dans la presse, de 5 %.

Aussi, nous prions le Gouvernement jurassien de répondre aux questions suivantes, en tant que propriétaire, avec d'autres, des CJ :

- Est-ce que l'Etat jurassien, via ses représentants au sein du CA des CJ, a validé la stratégie de l'entreprise concernant cet appel d'offres ?
- Depuis combien de temps les CJ gèrent-ils les lignes de bus des Franches-Montagnes ? Est-ce que les prestations des CJ ont donné satisfaction à l'Etat jusqu'à présent ?
- Quelles sont les pertes engendrées pour les CJ par la décision de l'Etat d'attribuer l'ensemble des mandats à CarPostal ?
- Combien d'employé-e-s des CJ verront leur poste supprimé en dehors des conductrices et conducteurs de bus (par exemple mécaniciens, marketing, administratif, etc.) ? Quelles mesures de soutien seront, cas échéant, prises ?

D'avance nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 5 mai 2020

Pour le Groupe socialiste

Loïc Dobler